
Certificat en traduction

4

Responsable: Eric Poirier

Bureau du registraire

1

Comité de programme de premier cycle - Langues modernes

1 800 365-0922 ou 819 376-5045

4

819 376-5011, poste 3494

www.uqtr.ca

2

Crédits: 30

Présentation

Ce programme est offert exclusivement en ligne

En bref

Ce programme est offert exclusivement en ligne.

Ce programme s'adresse aux étudiants désireux de s'initier à la traduction générale dans une perspective de carrière (formation initiale) ou par intérêt personnel. Il s'adresse également à ceux et celles qui font occasionnellement de la traduction comme activité complémentaire à leur tâche officielle. Il correspond à l'équivalent de la 1^{re} année du programme de baccalauréat en traduction (7781). La formation reçue contribuera à renforcer leur compétence linguistique dans les deux langues de travail ainsi que leur maîtrise de la méthodologie de travail en traduction.

Objectifs du programme

- Maîtriser les principales règles de la grammaire anglaise et française.
- S'initier au métalangage de la traduction professionnelle.
- Apprendre à analyser un texte à traduire en vue d'en extraire l'information, d'identifier les problèmes éventuels lors du transfert de cette information et de l'encoder en langue d'arrivée.
- Se familiariser avec la recherche terminologique en quête des termes propres au domaine du savoir exprimé par le texte à traduire.
- S'approprier des outils informatiques d'aide à la traduction et à la rédaction.
- Acquérir les concepts clés du Droit des affaires en prévision de la traduction de textes spécialisés.
- Développer l'habileté à traduire des textes généraux émanant des administrations municipale, provinciale et fédérale ainsi que de certains organismes non gouvernementaux (ONG).

Admission

Trimestre d'admission et rythme des études

Automne et hiver.

Ce programme est offert à temps complet et à temps partiel.

Le rythme des études (temps complet ou temps partiel) pourrait varier en fonction de l'offre de cours.

Conditions d'admission

Études au Québec

Base DEC

Etre titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

Base expérience

Posséder des connaissances appropriées, avoir une expérience pertinente et être sensibilisé au domaine de la traduction ou y oeuvrer.

Le candidat adulte doit joindre à sa demande d'admission des attestations de son expérience. Le responsable de programme pourra recommander au candidat adulte admissible des activités d'appoint susceptibles de l'aider dans la formation qu'il entreprend.

Études hors Québec

Base études hors Québec

Etre détenteur d'un diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années

OU

d'un diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études universitaires

OU

d'un baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

AVIS IMPORTANT À L'ATTENTION DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS

Pour les étudiants admis au certificat en traduction (4142) ou au baccalauréat en traduction (7781) et qui poursuivent ces programmes entièrement à partir de l'étranger, les frais applicables sont les mêmes que ceux des étudiants québécois qui étudient sur le campus (droits de scolarité, frais afférents et autres frais). Nous ne pouvons cependant pas indiquer le montant exact des frais puisque ceux-ci peuvent varier selon les trimestres. Les candidats peuvent effectuer une simulation de ces frais en allant sur le site Web de l'UQTR et en utilisant les paramètres d'un étudiant québécois sur le campus.

Modalités de sélection des candidatures

Test d'admission :

Tous les candidats devront se soumettre à un test d'admission en ligne. Ce test, d'une durée de trois heures, sera autocorrigé. Leur admission est conditionnelle à la réussite du test.

Le test d'admission comportera trois volets :

- Volet unilingue portant sur la connaissance des règles de grammaire française (50 %);
- Volet unilingue anglais portant sur la compréhension d'un texte anglais (20 %);
- Volet bilingue destiné à évaluer la capacité de l'étudiant à traduire de courtes phrases de l'anglais vers le français (30 %).

Pour être admis dans le programme, l'étudiant devra obtenir une moyenne de 70 %.

Si la note obtenue est comprise entre 60 % et 69 %, l'étudiant doit prendre des mesures auprès du Responsable du programme pour établir un cheminement individualisé. Sa candidature est maintenue pendant un an, le temps qu'il réussisse les cours suivants :

FRA1017 Grammaire et rédaction, pour les étudiants qui ont des lacunes en français;
ANG1067 Practical Grammar I, pour ceux qui ont des lacunes en anglais.

Structure du programme et liste des cours

À moins d'indication contraire, un cours comporte trois (3) crédits.

Cours obligatoires (30 crédits)

ANG1077	Advanced English Grammar
LNG1100	Grammaire et stylistique différentielles (ANG1077)
TRA1018	Terminologie I
TRA1052	Translation into English I (ANG1077)
TRA1056	Traduction générale (TRA1018; TRA1087; TRA1094)
TRA1074	Rédaction et traduction générale
TRA1075	Traduction administrative (TRA1018; TRA1087; TRA1094)
TRA1093	Outils d'aide à la traduction
TRA1094	Méthodologie de la traduction
TRA1087	Mise à niveau linguistique pour traducteurs

Autres renseignements

Règlements pédagogiques particuliers

Pour s'inscrire aux cours TRA1052 Translation into English I et LNG1100 Grammaire et stylistique différentielles l'étudiant doit avoir réussi le cours ANG1077 Advanced English Grammar.

Pour s'inscrire au cours TRA1056 Traduction générale, l'étudiant doit avoir réussi les cours TRA1018 Terminologie I, TRA1087 Mise à niveau linguistique pour traducteurs et TRA1094 Méthodologie de la traduction.

Pour s'inscrire au cours TRA1075 Traduction administrative, l'étudiant doit avoir réussi le cours TRA1056 Traduction générale.